

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC
PRÈS LE TRIBUNAL DE POLICE DE
CRETEIL
11-19, Boulevard Jean-Baptiste Oudry
94000 CRETEIL

L'Officier du Ministère Public

à

CABINET AVOCATS DEHAN & SCHINAZI
174, Rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler : RO – PV
AFM

Rédacteur :

Maître SCHINAZI,

Par lettre, vous aviez attiré mon attention sur l'Amende et Condamnation Pécuniaire référencée ci-dessus et émise à l'encontre de votre client, Monsieur

Après examen de votre réclamation, j'ai le plaisir de vous faire connaître que j'ai décidé de procéder à l'arrêt des poursuites à son encontre.

J'ai donc procédé à l'annulation de l'amende forfaitaire majorée, ainsi qu'à la demande de restitution des points retirés, et en lien avec l'infraction visée, auprès du Bureau National des Droits à Conduire.

Si votre client a fait l'objet d'une saisie sur salaire ou compte bancaire, il sera remboursé directement par le Trésor Public sous forme de lettre-chèque. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Je vous prie d'agréer, Maître SCHINAZI, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à CRETEIL, le 10/03/2021

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC

